

LES 10 PREJUGES QUI NOUS MENENT AU DESASTRE ÉCONOMIQUE ET FINANCIER

-

Jacques de Larosière, Odile Jacob, 2018

En quelques mots. Submergés par des tsunamis d'informations, nous peinons à construire des raisonnements. L'auteur propose, sur dix sujets qu'il sélectionne, de mesurer l'écart entre la conception que nous nous en faisons et la réalité. Logique, qualification, objectivation, pédagogie pour dépasser des préjugés, décrire la réalité telle qu'elle est et proposer des solutions en conséquence.

LES RETRAITES : POURQUOI FAIRE SIMPLE QUAND ON PEUT FAIRE COMPLIQUÉ ?

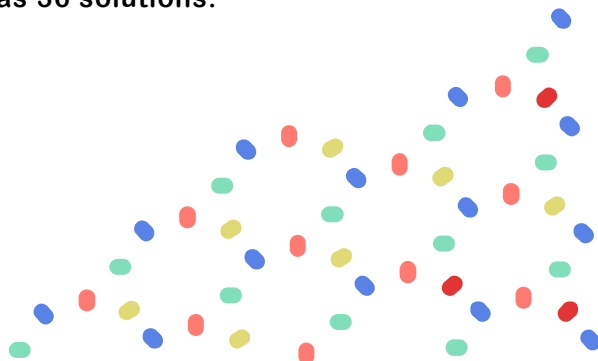
Parmi les 10 questions traitées, nous considérons en particulier celle des retraites, qui entre plus directement dans le champ de 2IES.

Dans un chapitre court – le problème est somme toute très simple – l'auteur démonte le préjugé selon lequel « le problème des retraites en France résulte de la trop grande diversité des régimes ».

On se trompe (volontairement ou pas) de cause ; on substitue en conséquence une réponse très compliquée à un problème qui l'est tout autant mais qui est secondaire, au détriment d'une réponse simple au problème principal et simple.

Le bouleversement des fondements de notre système de retraite est lié au **problème démographique**. L'évolution de la pyramide des âges (a) est un fait incontestable et mondial (constaté notamment dans les pays européens). Il est complété par les données objectives suivantes : les retraites coûtent cher (b) ; l'espérance de vie à la retraite augmente (c) ; le système actuel ne satisfait pas les retraités (d).

Dans cette situation de crise, que faire ? Il n'y a pas 36 solutions.



1/ Face aux menaces qui pèsent sur les systèmes par répartition, la vraie réforme consiste à ouvrir davantage la porte à des formes additionnelles par capitalisation, libres ou obligatoires.

Inciter les actifs à se constituer une épargne en vue de la retraite comporte trois vertus : intégration du système de retraite dans le devenir économique et social de la nation ; constitution d'une épargne qui peut être productive ; compléter les systèmes par répartition dont un des avantages est de souder le sort des générations.

2/ Pour sauver les régimes par répartition, il n'y a qu'un levier: le recul de l'âge de départ en retraite (on exclut définitivement les autres que sont l'augmentation des cotisations qui pèsent déjà lourd sur les actifs, et la baisse du taux de remplacement, inacceptable) . Pour l'auteur, il faudrait augmenter de trois ans la durée de la vie active.

« Parlons clair et cessons de considérer l'allongement de l'âge de la retraite avec un sentiment de culpabilité ».

Pour contourner cette difficulté, les projets de réforme se concentrent sur la simplification des régimes de retraite. Démarche que Jacques de Larosière conteste vivement : *« croire que la seule vertu d'une méthode (l'attribution uniforme de points de retraite en fonction des cotisations payées) et d'une formule mathématique (le calcul périodique de la valeur des points en fonction des prévisions sur l'espérance de vie et sur l'évolution du PIB) puisse aboutir à l'équilibre du système par le miracle d'une sorte de « pilotage automatique » me paraît une illusion ».*

UN EXEMPLE QUI LAISSE SONGEUR SUR LA FAÇON DE MENER DES REFORMES

Augmenter la durée de la vie active est une mesure certes impopulaire. C'est une mesure simple à expliquer, simple à comprendre (même si on peut ne pas l'accepter) et simple à mettre en œuvre. Peut-on en dire autant du passage au régime en points ?

Ne serait-ce finalement pas plus confortable, honnête, sain (et moderne) de proposer une réforme potentiellement impopulaire mais dont tout citoyen pourrait saisir les termes (d'autant plus qu'elle a déjà été mise en œuvre par nos voisins) ?

Erell Thevenon
4 janvier 2019

Les « fiches de lecture » n'engagent que leur(s) auteur(s). Elles visent à partager les réflexions, questions et propositions suscitées par la lecture des ouvrages lus ou relus pour nourrir les travaux menés par 2IES.

